

à cette dame bienveillante que, dans l'ancienne religion et suivant la bible, c'était un malheur sinon une disgrâce pour une femme de demeurer en ce perpétuel état, quand surtout sa beauté se montrait comme un palliatif à la rigueur du décalogue. Les arguments d'un prince, en tel cas, coulent aisément vers la persuasion.

M. X ne put se consoler de voir un rejeton du sang royal surgir dans sa famille, et le malheureux fut trouvé, un bon matin, pendu à une haute branche d'arbre devant sa porte sur le chemin du Cap-Rouge.

Son *héritier*, puisqu'il faut ainsi appeler *is quem nuptiæ demonstrant*, devint très pauvre, et par l'entremise de quelques amis, on lui obtint de la Cour d'Angleterre une petite pension alimentaire qui lui fut servie jusqu'à son décès en 1867, à l'âge de 74 ans.

Ces divers événements, compris dans l'espace d'un quart de siècle, pourrait former le canevas d'un nouveau roman historique, cette fois sans anachronisme, et réveiller ainsi

Le Chien-d'Or
Qui dort encore,
Et qui ignore
Qui lui fit tort.

P.-B. CASGRAIN.